

ADRIERS



Infos

La présente édition nous permet
de vous informer sur :

- **Le budget primitif 2016 et les subventions**
- **Les dernières décisions municipales**
- **Les informations diverses**

ÉTÉ 2016

LA COMMISSION

- J. Dazas
- C. Deport
- L. Giraud
- L. Querrioux
- C. Souchaud



BUDGET PRIMITIF 2016

SECTION DE FONCTIONNEMENT : RECETTES

808 171,58 €

Dotations de l'Etat, subventions et participations	219 324,00 €
Impôts et taxes	363 951,00 €
Excédent de fonctionnement 2015	164 273,58 €
Produits des services (cantine, concessions)	15 100,00 €
Produits de gestion courante (loyers, salle polyval.)	38 000,00 €
Autres	7 523,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT : DEPENSES

808 171,58 €

Charges de personnel et frais assimilés	278 970,00 €
Charges à caractère général	315 681,00 €
Dont : Entretien voirie	110 000,00
Entretien bâtiments	47 000,00
Energie-électricité	22 000,00
Contrats de maintenance	19 000,00
Combustibles	10 000,00
Carburants	3 000,00
Alimentation cantine	12 000,00
Petits équipements	12 000,00
Fournitures scolaires	5 800,00
Primes d'assurances	8 389,00
Frais postaux, télécommunications	5 500,00
Fêtes et cérémonies	7 000,00
Taxes foncières	4 800,00
Autres charges de gestion courante	80 820,21 €
Dont : Indemnités des élus	33 000,00
Subventions aux associations	20 158,00
Service Incendie	11 658,00
Service assainissement	8 000,00
Charges financières : intérêts	5 000,00 €
Dépenses imprévues	15 677,04 €
Virement à la section d'investissement	111 050,65 €
Autres charges	972,68 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : RECETTES

263 293,56 €

Besoin de financement	83 354,83 €
FCTVA (remboursement T.V.A.)	16 823,00 €
Virement de la section de fonctionnement	111 050,65 €
Subventions	48 415,00 €
Autre (Dépôt et cautionnement, produits cessions)	3 650,08 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : DEPENSES

263 293,56 €

Déficit d'investissement reporté	37 944,78 €
Emprunts	25 163,20 €
Dépenses d'investissement pour travaux	200 185,58 €

SUBVENTIONS

ACCA	510 €	Espérance Club Football	1 160 €
Aides familiales (ADMR)	863 €	F.N.A.T.H. (Handicapés du Travail)	50 €
Association des parents d'élèves	560 €	F.S.L. (Fonds Solidarité Logement)	135 €
Comité de loisirs	410 €	C. P. A. Lathus	150 €
Atelier d'éveil	2 898 €	La Maisonnée	3 200 €
Avenir 147-149	20 €	Les Doigts Agiles	100 €
Banque alimentaire Vienne	89 €	MJC cantonale	4 604 €
BDV (Bibli. Départ. Vienne)	148 €	Moussac canoé-kayack	100 €
Chambre des métiers de la Vienne	0 €	Office de tourisme cantonal	0 €
Club en Avant Toujours	100 €	Pompiers de l'Isle Jourdain	150 €
Collectif alimentaire cantonal	43 €	Prévention routière	155 €
Coopérative scolaire	1 600 €	Restos du cœur	200 €
Corus	510 €	Secours populaire	110 €
Croix Rouge	50 €	Société de pêche Isloise	100 €
DSB Adriers	610 €	Manifestations cyclistes	100 €
Ecomusée du Montmorillonnais	407 €	Vestiaire Entraide Limousine	40 €
			19 172 €

DERNIÈRES DÉCISIONS MUNICIPALES

➤ **Vote des taxes :**

Après délibération du conseil municipal, il a été décidé de ne pas augmenter la part communale des trois taxes. Les taux restent donc les suivants :

- taxe d'habitation 16.08
- foncier bâti 18.20
- foncier non bâti 44.75

➤ **Travaux réalisés ou en cours :**

- Eclairage public à la Davidière par Sorégies : 3 projecteurs pour un coût de 3912 € TTC (subvention de 651.93 €). Remplacement d'une lanterne place de l'église pour un coût de 686.52 € TTC (subvention de 114.42 €).

- Voirie :
 - * Enrobé sur la voie nouvelle de la rue des Lirettes coût 13590 € (entreprise SIMER).
 - * Nettoyage des fossés de Monterban et sur la route d'Entrefins : 7734 € TTC.
- Réfection de la toiture du 5, rue des Tilleuls : Devis Malpeyre : 16401.77 € TTC.
- Remise en état du logement 1, rue Bois du Pic, appartement 3. (Coût total estimé à 40000 €)
 - * devis pour lessivage des plafonds, décapage des sols carrelés, nettoyage de l'escalier, dépoussiérage de l'étage. Entreprise Top Assistance Anjou : 756 €.
 - * devis pour la fourniture du matériel électrique. Entreprise CGED : 547.10 € HT.
 - * devis chauffage, plomberie et nettoyage de la chaudière, remplacement des radiateurs, remplacement de la baignoire par une cabine de douche, vérification du dessous d'évier. Christian Perrin 2926.50 € TTC.
 - * Devis menuiserie : remplacement de tous les placos à l'étage, de toutes les huisseries, portes, fenêtres, placards intérieurs, sol des chambres : Didier GRANSAGNE : 19736.77 € TTC.
 - * Devis peinture entreprise Deshoulières : 7034.75 €
- Remplacement d'une porte PVC pour l'appartement N°1 du 1, rue du Bois du Pic : devis Didier GRANSAGNE : 1481.76 € TTC.

➤ **Achats divers réalisés ou en cours d'acquisition :**

- Un souffleur à dos : Equip'jardins Montmorillon : 623.83 €.
- outillage (étau + compresseur à air + petit outillage) SARL Souchaud : 2062.53 €
- gazinière pour l'école.
- grand réfrigérateur pour la salle polyvalente et un petit réfrigérateur pour la salle de la mairie.

➤ **Eaux de Vienne :**

Tarifs 2016 hors taxes :

	2015	2016	PRÉVISIONS 2018
0 à 500 m ³	1,118	1,236	1,35
> 500 m ³	0,81	0,866	
Abonnement primaire	48,20	52,13	60
Abonnement secondaire	16,96	20,89	

➤ **Personnel mairie :**

Le poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe de Nadège LASSELLE est porté de 28 à 35 heures à partir du 1^{er} juillet. La mairie ne sera plus fermée le lundi après-midi.

➤ **Restaurant :**

Le bâtiment est rétrocédé à la communauté de communes pour 1 € symbolique dans le cadre du projet Pôle santé.

Elle prendra en charge les travaux à venir dans le bâtiment.

Le conseil a ajouté la clause suivante : si la CCM souhaitait revendre le bâtiment, la commune le récupérerait.

➤ **Ecomusée :**

Une offre a été faite par l'écomusée pour la réalisation d'un sentier d'interprétation sur la commune. Etude et fabrication de 5 panneaux pour un coût total de 7650 €.

Des subventions seront demandées auprès du département et de l'Europe (leader).

L'autofinancement de la commune sera de 30% du montant de l'opération.

➤ **Baignade au plan d'eau :**

La baignade au plan d'eau sera autorisée du samedi 9 juillet au dimanche 21 août 2016 de 14 h 30 à 19 h 30. Le maitre-nageur (Axel Vrignaud) sera logé dans le logement de l'ancien restaurant. Il sera payé : 883.15 € net au mois de juillet et 794.83 € au mois d'août.

La bouteille d'oxygène est prévue : 144.96 €.

➤ **PLUI :**

Un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal sera élaboré par la CCM. André BERTHOMIER a été élu représentant pour Adriers.

➤ **Volkswind :**

De nombreux développeurs de projets éoliens prospectent depuis quelque temps.

Parmi eux la société Volkswind fait le forcing pour installer de nouvelles éoliennes sur la commune. Le conseil municipal lui a fait part de son opposition pour le moment.

Cependant une autorisation de permis de construire a déjà été déposée à la Préfecture par cette société contre la volonté du conseil.

Plusieurs projets étant à l'étude à Millac, Plaisance, l'Isle Jourdain, Moulismes, Lathus, Bussière Poitevine et Saint Barbant, nous pensons que, quels que soient les développeurs, il est plus judicieux d'attendre ce qui va être décidé dans les communes aux alentours.

➤ **Plan de gestion :**

La commune s'est engagée le 26 mars 2015 dans la charte régionale terre saine de réduction des pesticides, car le 1^{er} janvier 2017, il sera interdit pour toutes les communes d'acheter et d'utiliser des produits phytosanitaires sur les espaces publics.

Dans ce cadre un plan d'entretien de gestion des espaces publics a été réalisé en interne. Cet outil vise à accompagner les changements de pratique mais aussi à avoir une vision différente des espaces publics.

Rappel : La commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel seront interdites à partir du 1^{er} janvier 2019. Cette mesure concerne tout particulièrement les jardiniers amateurs.

➤ **La tufière :**

La commune a installé à la tufière, une zone où les habitants peuvent déposer uniquement leurs déchets verts. Sur le site, il y aura de nouveaux panneaux signalétiques qui vous permettront de savoir où mettre vos déchets verts.

Vous allez y voir deux tas : un qui est réservé uniquement pour les branches et l'autre pour la pelouse, les feuilles (autres déchets de jardin). Si les tas sont séparés, c'est pour qu'un broyeur du SIMER puisse en toute facilité broyer les branches qui se transformeront en plaquettes de bois.

Produit final : Les plaquettes de bois sont disponibles pour toutes les personnes qui souhaitent en avoir. L'autre tas, qui est composé de pelouse, de feuilles et d'autres déchets verts, sera transformé en compost puis en terreau que tout le monde peut prendre.



INFORMATIONS

➤ **Borne électrique :**

Pour utiliser la borne de recharge des véhicules électriques située place de la Mairie, il faut demander une carte auprès de Sorégies. (Carte gratuite jusqu'à fin 2016)

En cas de besoin, pour les conducteurs de passage, une carte est disponible à la mairie, pendant les heures d'ouverture. En échange de l'utilisation de cette carte, il sera demandé en garantie le permis de conduire ou la carte grise au conducteur.

➤ **Pizzeria :**

Après autorisation accordée par le conseil municipal, M^r Michel Desnoyer installe son camion pizzéria le vendredi de 18 h à 21 h, place de la Mairie.

➤ **La poste :**

Le guichet de la poste d'Adriers sera fermé cet été du 8 au 13 août pour congés annuels.

➤ **Cirque en tournée :**

Le conseil a donné son accord au CPA de Lathus pour recevoir le cirque en tournée. Le spectacle gratuit aura lieu le mercredi 10 août à 20 h 30 à la salle polyvalente. Subvention demandée de 150 € et pique-nique pour les artistes en herbe.

➤ **Patrimoine :**

Les tableaux "La vocation de Jeanne d'Arc" et "La Vierge à l'enfant" d'Henri DARAS se trouvant à l'église ont été classés au patrimoine historique.

➤ **Chantier de loisirs :**

Réalisation d'une peinture murale au stade par des jeunes fréquentant la MJC Champ Libre de l'Isle Jourdain.

Le chantier sera animé par Emmanuelle ZENATTI du 1^{er} au 5 août.